## 115 000 € pour la Fête de l'asperge

C'est dans moins d'un mois : les 27 et 28 avril, la 23° édition de la Fête de l'asperge du Blayais se tiendra dans la commune d'Étauliers. La communauté de communes de l'Estuaire (CCE) est toujours à la manoeuvre. L'événement attire en movenne 8 000 spectateurs chaque année.

Hors frais de personnel, les dépenses prévues par la CCE pour cette édition s'élèvent à 115 076.75 € TTC. Un budget en hausse de 8% par rapport à l'an passé, imputable en premier lieu à la technique. Ce poste inclut l'électricité de l'ensemble du site, la sonorisation, la grande scène, les locations de chapiteaux, le fauchage du parking, la sécurité et la protection du site. À lui seul, il augmente de 14 %. Le budget des animations (déambulations, concerts, maquillage et vil-



En 2023. @ Photo AG

lage enfant) augmente quant à lui de 10 %. La communication, quant à elle, par le biais des divers supports (magazines, affiches, bâches, t-shirts...) augmente de 3 %. Ces hausses sont en partie compensées par une baisse de 3% du côté de la logistique, des équipements et des fournitures : repas, hébergement des techniciens, frais d'entretien, locations, etc.

Une partie de la hausse des dépenses s'explique par l'élargissement du site de la manifestation vers les jardins Baffort.

De l'autre côté, la communauté de communes compte sur des recettes elles aussi en hausse : 58 885 € TTC estimés, contre 50 065 € TTC en 2023. Elles sont réparties entre les stands des exposants, les partenaires institutionnels, les partenaires privés et les recettes des ventes sur la manifestiation.

Ce budget a été voté par le conseil communautaire mercredi 3 avril.

Nicolas Campitelli